

Amendes de 1,15 milliard pour deux cigarettiers

Contrebande: Rothmans-Benson and Hedges et Imperial Tobacco plaident coupables

FRANÇOIS DESJARDINS

En 1993, le patron d'Imperial Tobacco Canada a affirmé à la radio de CBC que le fabricant de cigarettes ne connaissait pas l'identité des contrebandiers de tabac le long de la frontière canadienne. L'entreprise exportait vers les États-Unis pour satisfaire une demande là-bas,

mais si les cigarettes revenaient clandestinement en sol canadien, exemptes de taxes, elle en ignorait les responsables. «*Nous n'avons rien fait de mal*», a-t-il dit.

Quinze ans plus tard, Imperial Tobacco Canada et un de ses concurrents, Rothmans-Benson and Hedges (RBH), ont reconnu hier qu'ils ont aidé des personnes à écouler des cigarettes canadiennes qui n'étaient pas em-

paquetées et estampillées correctement. Chacune des deux compagnies a plaidé coupable à un chef d'accusation en vertu de l'article 204 de la Loi sur l'accise.

Le total des sommes qu'elles ont accepté de verser pourrait atteindre 1,15 milliard, soit des amendes de 300 millions et des indemnités civiles de 850 millions. La part du Québec, au total, s'élevé-

ra à 210,5 millions, soit 19 % du total. L'Ontario arrive au deuxième rang avec 14 %, ou 157 millions.

Le plaidoyer de culpabilité, un coup dur pour une industrie qui a longtemps maintenu son innocence, est survenu après une enquête de la Gendarmerie

VOIR PAGE A 10: TABAC

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIX N° 172

LE VENDREDI 1^{ER} AOÛT 2008

89¢ + TAXES = 1\$



REUTERS

Radovan Karadzic a comparu hier pour la première fois devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), en banlieue de La Haye.

Karadzic parle d'une entente secrète avec les Américains

Se défendant seul, l'ex-leader serbe obtient un délai de 30 jours pour décider s'il plaidera coupable ou non

Radovan Karadzic, qui comparait hier pour la première fois devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), au lendemain de son transfert aux Pays-Bas, a affirmé qu'il se défendrait seul des accusations de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de génocide qui pèsent contre lui.

Le procès, qui pourrait durer plus d'un an, vise le plus haut responsable politique de l'ex-Yougoslavie depuis celui qui avait été intenté contre Slobodan Mi-

losevic en février 2002 et qui avait pris fin avec le décès de ce dernier quatre ans plus tard, avant qu'un verdict n'ait pu être prononcé.

Radovan Karadzic a obtenu hier un délai de 30 jours pour décider s'il plaidera coupable ou non coupable, parce que l'acte d'accusation, qui date de 1995, est en cours d'actualisation.

Il a dénoncé les circonstances de son arrestation récente en Serbie, affirmant qu'il a été «*kidnappé*». Il a

également dit avoir conclu en 1995 avec le négociateur américain Richard Holbrooke un accord prévoyant qu'il se retirerait de la vie politique en échange de l'abandon des poursuites intentées contre lui.

Portant un complet bleu sombre, la barbe rasée et les cheveux coupés, Radovan Karadzic a abandonné son déguisement de gourou du nouvel âge et retrouvé son apparence d'antan, sauf pour les traits vieillies par le passage de 13 années depuis son entrée dans la clandestinité.

En début d'audience, le juge néerlandais Alphons Orie a résumé les 11 chefs d'accusation retenus contre l'ancien chef politique des Serbes de Bosnie, considéré comme l'instigateur du «nettoyage ethnique» entrepris contre les Bosniaques musulmans et les Croates durant le conflit qui a fait, de 1992 à 1995, plus de 100 000 morts et 2,2 millions de déplacés.

VOIR PAGE A 10: KARADZIC



ÉTUDE DE SANTÉ CANADA

GES: la santé des Canadiens est menacée

■ À lire en page A 3



COUPE ROGERS

Dubois s'incline devant la joueuse de l'heure

■ À lire en page B 5



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Richard et Marie-Claire Séguin participeront demain à l'hommage rendu à Félix Leclerc.

HOMMAGE DES FRANCOFOLIES À UN HOMME DE PAROLES

Félix, dans leurs mots

Le parti pris du metteur en scène Dominic Champagne est clair pour le spectacle de demain soir à Maisonneuve: du Félix, rien que du Félix. Les mots de ses chansons, de ses poèmes, de ses pièces de théâtre. Ses mots écrits. À Champagne et aux dix-huit participants à l'hommage, gens de chanson, de poésie, de théâtre, *Le Devoir* a envoyé un petit questionnaire facultatif, histoire de recueillir leurs mots, sous la même forme: écrite. Quelques réponses.

SYLVAIN CORMIER

En début de semaine, Andrée Gendron, des FrancoFolies de Montréal, a transmis un «petit questionnaire facultatif» de la part du *Devoir* aux artistes et au metteur en scène du spectacle *Félix - L'homme de paroles*. Une demi-douzaine de questions, presque toutes en rapport avec la pertinence de Félix en 2008, à quelques jours des 20 ans de sa disparition, le 8 du huitième mois 1988. L'idée était d'établir une sorte de portrait de Félix au présent, à travers ceux qui le portent, encore et toujours. Questions simples. La principale motivation de votre participation à ce spec-

tacle? Connaît-on l'œuvre de Félix dans votre entourage? Y a-t-il du Félix dans votre iPod? Pouvez-vous nommer dix titres de Félix avant de préparer ce spectacle? Le spectacle a-t-il changé votre perception de Félix? Qu'a apporté Félix à la société québécoise?

Ça ne peut pas être un hasard: le premier courriel reçu a été celui de Jean Lapointe. Remarquez, tout le monde ne vérifie pas les arrivages toutes les demi-heures, et le «petit questionnaire facultatif» a parfois emprunté des voies de contournement — agents, relationnistes de presse et autres intermédiaires — avant d'atteindre

VOIR PAGE A 10: FÉLIX

« Un coup de crayon assez fort pour traverser les époques »

Le monde de l'illustration lève son chapeau à Vittorio

FABIEN DEGLISE

Tristesse et chapeau bas dans le monde de l'illustration qui, à l'unisson, a rendu hommage hier au célèbre affichiste montréalais Vittorio Fiorucci. Après un demi-siècle d'une carrière dédiée aux arts graphiques, l'artiste au trait typé, réputé pour son humour grinçant et son penchant pour la fête, a succombé dans la nuit de mercredi à jeudi à un accident cardiovasculaire dans son appartement du Vieux-Montréal. Il avait 75 ans.

«*Le Québec perd un monument*, a lancé Louis-Philippe St-Laurent, président de l'Association des illustrateurs et illustratrices du Québec (AIQ). *Vittorio était une figure marquante, qui a su imposer un style unique très efficace, très coloré et très graphique, dont la force est incontestable.*»

Né en 1932 à Zara, dans la région de la Dalmatie en Croatie, Vittorio Fiorucci a débarqué à Montréal en 1951, attiré par les Indiens et la police montée des bandes dessinées qui avaient divertis sa jeunesse à Venise, en Italie.

VOIR PAGE A 10: VITTORIO



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Vittorio Fiorucci

INDEX

Announcements.....	B 6	Monde.....	A 6
Avis publics.....	A 4	Mots croisés.....	B 5
Cinéma.....	B 3	Musique.....	B 4
Décès.....	B 6	Resto.....	B 7
Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	B 5
Idées.....	A 9	Télévision.....	B 3
Météo.....	A 6	Week-end.....	B 1

